

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom :
Prénom :
Numéro national :
Rue et n° :
CP et commune :

Tél :

E-mail :

Je sollicite l’indemnisation du congé de naissance pour mon enfant (nom, prénom) :

né le / / (je joins une copie de l’extrait de naissance).

Si l’extrait de naissance (par lequel le lien de parentalité est prouvé) a été envoyé à Mutualia pour l’inscription de l’enfant, merci d’indiquer les coordonnées de la personne qui a l’enfant inscrit dans son dossier.)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom :
Prénom :
Numéro national :

Date : / /

Signature :

L’indemnisation du congé de naissance est soumise à conditions.

Le bénéficiaire doit être titulaire du droit aux indemnités et occupé par les liens d’un contrat d’emploi.

Le bénéficiaire doit être en règle d’assurabilité : justification de 120 jours (temps plein) ou 400 heures (temps partiel) de travail ou de chômage dans les deuxièmes et troisièmes trimestres qui précèdent celui du congé. Le bénéficiaire doit aussi avoir déjà accompli un stage de 180 jours (temps plein) ou 800 heures (temps partiel) de travail ou de chômage. Si non, contactez le service indemnités de votre mutualité afin de voir si une autre règle d’exception pourrait tout de même permettre l’octroi des indemnités.

Le congé de naissance est de 20 jours ouvrables dont les 3 premiers sont rémunérés par l’employeur. Ces 20 jours doivent être pris dans les 4 mois de la naissance ou de l’inscription de l’enfant adoptif dans les registres de la population.

Une feuille de renseignements indemnités doit parvenir à la mutualité qui effectue le calcul et paye les 17 derniers jours du repos de congés de paternité ou des semaines de congé d’adoption signalés par l’employeur.



Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l’onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l’original n’est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l’exécution de l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l’UNMN (l’Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.

SIÈGE ADMINISTRATIF

Place Verte, 41
4800 Verviers
Tél. 087 31 34 45

SIÈGE SOCIAL

Bd Brand Whitlock, 87/93 bte 4
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tél. 02/733 97 40

info@mutualia.be
www.mutualia.be
BE47 3480 0300 8680